

**CAPET
CONCOURS EXTERNE ET CAFEP**

**Section : Arts appliqués
Option : Métiers d'art**

**Leçon portant sur les programmes
des lycées et des classes post-baccalauréat**

CAPET Arts appliqués, option métiers d'art

B - Epreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat :

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 3.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques sur un problème de conception en design ou en métiers d'art et comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans le cadre des programmes de lycée ou des classes post-baccalauréat du lycée dans la discipline considérée.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et hypothèses issues des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

SUJET

Vous devez élaborer une séquence de formation et une leçon (séance) s'inscrivant dans cette séquence, répondant aux contraintes suivantes :

Niveau :

Première année de diplôme des métiers d'arts.

Objectif :

L'étudiant doit être capable d'approfondir ses acquisitions antérieures, de prendre en compte des données nouvelles, de développer des hypothèses de réalisation et d'expérimenter concrètement différentes méthodes de réalisation.

Demande :

- 1.1 Travaux pratiques (quatre heures) : vous effectuerez une analyse technique (sous la forme de croquis légendés) des documents proposés et vous en dégagerez une série de questionnements.
- 1.2 Vous identifierez ensuite une problématique qui vous permettra d'élaborer une séquence de formation et d'envisager plus précisément une des séances de formation constitutives de la séquence : la leçon. Pour cette leçon, vous construirez un dispositif, son développement et les modalités d'évaluation auxquelles il renvoie. La séquence doit engager une réalisation technique.
2. Préparation de l'exposé (une heure) : à partir de votre démarche d'analyse, vous organiserez votre exposé en précisant et en argumentant le contexte de la séquence ainsi que le choix du dispositif de la leçon et sa pertinence. Vous référerez votre argumentation aux modalités d'évaluation que vous aurez prévues.
3. Exposé et entretien (trente minutes + trente minutes) : vous présenterez votre réflexion de façon claire et synthétique et serez amené, lors de l'entretien, à approfondir certains points de votre démarche.

Evaluation :

- Capacité d'analyse, d'exploration, d'exploitation et de synthèse du thème proposé mettant en évidence les maîtrises professionnelles propres aux démarches de conception et de réalisation dans la spécialité concernée.
- Richesse et cohérence de l'exploitation pédagogique proposée.
- Pertinence des solutions didactiques adoptées en fonction de l'objectif poursuivi et du niveau de formation
- Connaissance du programme, capacité à l'inscrire dans un objectif global de formation.
- Aptitude à l'expression orale et à la communication.

CAPET Arts appliqués, option métiers d'art

B - Epreuves d'admission

1. Leçon portant sur les programmes des lycées et des classes post-baccalauréat

Exemple pour la **SPÉCIALITÉ ÉBÉNISTERIE**

LES PAROIS CINTRÉES

Documentation :

1. Michael Thonet (1796-1871), *Chaise n°14*, hêtre rouge courbé, 1859 ;
2. Josef Hoffmann (1870-1956), *fauteuil à dossier réglable*, hêtre et bois courbé, 1905 ;
3. Charles (1907-1978) et Ray (1912-1988) Eames, *chaise « Lounge Chair Wood »*, contreplaqué moulé, 1946 ;
4. Arne Jacobsen (1902-1971), *chaise empilable 3100 dite « la Fourmi »*, assise et dossier d'une seule pièce en teck lamellé et moulé, 1952 ;
5. Philippe Starck (né en 1949), *fauteuil à trois pieds pour le café Costes*, dossier en multiplis moulé, 1984 ;









